

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE  
VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 8 JUIN 2015 À 19 H.

Sont présents :	M. Jean-François Boudreault	Maire
	M. Stefan Tremblay	Conseiller no. 1
	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2
	Mme Hélène Tanguay	Conseillère no. 3
	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière

**Point 1. Ouverture de la séance**

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

**Point 2. Résolution # 15-06-072**

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**Point 3. Résolution # 15-06-073**

Lecture et adoption du procès-verbal du 4 mai 2015

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015.

**Point 4.**

Lecture du résumé de la correspondance

Rien à mentionner ce mois-ci.

**Point 5.**

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 31 mai 2015.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2015.

**Point 6. Résolution # 15-06-074**

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 15-05 au montant de 75 535.34 \$.

**Point 7. Résolution # 15-06-075**

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 15-05.1 totalisant une somme de 51 9263.56 \$. Ce bordereau couvre la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2015.

**Point 8.**Énumération des factures de plus de 500 \$

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert et Fils inc. 37 307.11 \$  
Déneigement 2014-2015 – 3/3 versement
- A. Hébert et Fils inc. 1 439.80 \$  
Dépotoir – Chargeur sur roues
- A. Hébert et Fils inc. 1 406.92 \$  
Dépotoir – D6
- A. Hébert et Fils inc. 2 816.26 \$  
Dépotoir – Pelle hydraulique 330CL
- Centre de réparation mécanique de l'île 565.69 \$  
Camion à déchets – Remplacer la pédale d'accélération
- Centre de réparation mécanique de l'île 1 634.02 \$  
Minibus – CVM, entretien et réparations
- Côte-Nord Sanitation inc. 551.97 \$  
Essuie-mains, papier hygiénique et autres
- FormoThan inc. 534.63 \$  
Dégrilleur - Guides de nylon pour système de levage
- Foss National Leasing – Corp-Rate 607.11 \$  
Carburant véhicules municipaux – Avril 2015
- Jacques et Robert Charrette Inc. 4 024.13 \$  
Centre sportif Alfred-Malouin - Enlever la gouttière
- L'Accommodeur Malouin Inc. 5 664.72 \$  
Subvention Chevaliers de Colomb - Matériaux
- Marcel Dionne & Fils inc. 1 057.08 \$  
Chlore liquide 20 litres
- Réal Huot Inc. 3 216.14 \$  
Borne-fontaine
- Réal Huot Inc. 1 740.73 \$  
Pièces pour nouvelle borne-fontaine
- Réal Huot Inc. 2 829.24 \$  
Asphalte froide, équipements pour bornes-fontaines et distribution de l'eau
- SPI Santé Sécurité 944.16 \$  
Vêtements de travail et accessoires
- Tourisme Côte-Nord|Duplessis 639.03 \$  
Cotisation annuelle 2015

**Point 9.**Rapport des conseillers

M. Tremblay nous informe qu'un représentant d'Héneault et Gosselin est venu procéder aux évaluations du club et du bâtiment de l'écomusée. Nous devrions recevoir son rapport au cours du mois. Finalement, une réponse sur la réglementation routière est attendue de la part de la personne responsable au ministère des Transports.

Mme Gosselin a obtenu une soumission pour une affiche de «Bienvenue» 4'X8' qui s'élève à 11 000 \$ pour le recto seulement. Elle procèdera à d'autres recherches.

M. Auclair nous informe que les pompiers volontaires ont reçu, à la fin mai, une formation sur les avertisseurs de fumée et les extincteurs. Notre service incendie pourra éventuellement procéder à la visite des domiciles. Il nous informe aussi qu'une lettre a été adressée au ministère des Transports afin de leur demander de l'éclairage sur le chemin du Quai. Nous sommes en attente d'une réponse.

Mme Tanguay s'informe sur la venue d'un bateau de croisière prévu le 17 juin prochain. Celle-ci est annulée pour cause de non-conformité du navire. Nous avons travaillé avec *Rendez-vous Minganie* afin d'élaborer un programme de visites possibles. Il ne nous restait plus qu'à rencontrer la population. Mme Tanguay désire savoir s'il reste des terrains disponibles. Il y en a une douzaine. Une demande d'acquisition de terrains supplémentaires a été refusée par le ministère des Ressources naturelles. Nous devons maintenant procéder à l'acquisition de terrains pour les maisons mobiles.

**Point 10. Résolution # 15-06-076**

Offre de services professionnels - Étude de préfaisabilité – Commercialisation de la viande de cerf - LVM

ATTENDU la surabondance de la ressource;

ATTENDU QU'il s'agit d'un projet novateur, créateur de richesse local et régional et structurant pour l'île d'Anticosti;

ATTENDU la spécificité exceptionnelle de l'île d'Anticosti et de son icône, le cerf de Virginie, qui prend ici la valeur de produit du terroir;

ATTENDU la mise en place d'un processus de traçabilité bien défini à toutes les étapes menant au produit fini et qui cherche à rendre impossible l'utilisation de viande prélevée illégalement;

ATTENDU l'importance de respecter l'industrie de la chasse, les pourvoyeurs et les chasseurs, telle qu'elle puisse poursuivre son plein épanouissement;

ATTENDU QUE le respect des plus grands principes possibles d'hygiène de la récolte jusqu'à l'assiette pour assurer aux acheteurs un produit de la plus haute qualité;

ATTENDU QU'une formation adéquate, des chasseurs préleveurs, qui leur apprendra de façon précise l'art de l'abattage, l'éviscération, la récupération et le refroidissement des gibiers dans les délais prescrits;

ATTENDU l'intérêt avoué par plusieurs restaurateurs par l'attrait du produit «gibier»;

ATTENDU QUE la demande de la clientèle touristique de l'île d'Anticosti d'avoir accès aux produits du cerf lors de leur présence sur l'île;

ATTENDU QUE la Municipalité désire créer un nouveau produit de niche;

ATTENDU QUE la Municipalité ne cherche pas à compétitionner le développement de la filière du gibier d'élevage;

ATTENDU l'offre de service reçu par la firme LVM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de mandater LVM pour compléter une étude de faisabilité sur la commercialisation de la viande de cerf pour la somme de 5 700 \$ plus les taxes applicables.

**Point 11. Résolution # 15-06-077**

Achat d'équipements divers – Distribution J.R.V. Inc.

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de diverses fournitures et outils pour différents départements chez Distribution J.R.V. Inc. pour la somme de 4 557.03 \$ plus le transport et les taxes applicables.

**Point 12. Résolution # 15-06-078**

Récupération de métal – Groupe Bouffard

ATTENDU QUE la Municipalité a conclu une entente avec une entreprise pour la récupération du métal et que celle-ci ne l'a pas respectée;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à de nombreuses recherches afin de trouver un récupérateur de métal intéressé à venir à l'île d'Anticosti;

ATTENDU QUE la quantité de rebuts ferreux est très importante;

ATTENDU QUE Groupe Bouffard est le seul à avoir répondu positivement à l'invitation et accommodera la population désirant se débarrasser de ses rebuts ferreux;

ATTENDU QUE Groupe Bouffard demande 50 000 \$ pour le transport maritime par chaland, les transports nécessaires par avion, le transport des rebuts du site au quai, le chargement des rebuts ainsi que les frais de déplacement et de séjour des opérateurs;

ATTENDU QUE diverses entreprises locales ont disposé de rebuts ferreux, la Municipalité les sollicitera pour une participation financière et de services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre émise par le Groupe Bouffard de récupérer tous les rebuts ferreux possibles à Port-Menier pour la somme de 50 000 \$.

**Point 13. Résolution # 15-06-079**

Demande d'aide financière – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015

ATTENDU la possibilité de la Municipalité d'obtenir une subvention pour la réfection des rues municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti doit refaire les accotements du chemin de la Ferme;

ATTENDU QUE les travaux sont évalués à 18 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité de solliciter une subvention de 5 000 \$ à notre députée Mme Lorraine Richard dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015.

**Point 14. Résolution # 15-06-080**

Demande de commandite – Défi SOS Santé, Moi pour Toi – Mme Mireille Hébert

ATTENDU QUE Mme Mireille Hébert relèvera le défi de courir à relais avec sept coéquipières entre Montréal et Québec le 26 septembre prochain pour la Fondation des étoiles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 50 \$ à la participante de notre communauté au Défi *SOS Santé, Moi pour toi*, Mme Mireille Hébert.

**Point 15. Résolution # 15-06-081**

Renouvellement de notre adhésion – Association forestière Côte-Nord

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion à l'Association forestière Côte-Nord pour la somme de 50 \$.

**Point 16. Résolution # 15-06-082**

Réfection du chemin du lac Saint-Georges - A. Hébert & Fils Inc.

ATTENDU QUE la Municipalité augmentera l'offre touristique et les services à la population en instaurant la location d'embarcations nautiques au lac Saint-Georges;

ATTENDU QUE le chemin d'accès est dans un piètre état;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de mandater A. Hébert & Fils Inc. pour la réfection du chemin du lac Saint-Georges selon la première offre présentée de 2 032.48 \$ plus les taxes applicables

**Point 17. Résolution # 15-06-083**

Emplois étudiants 2015

ATTENDU l'intérêt de l'étudiant en place à la voirie durant l'été 2014, M. Alexandre Poulin, de travailler à nouveau à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;

ATTENDU les curriculum vitae reçus pour les emplois à l'information touristique;

ATTENDU QU'un appel de candidature a été affiché le 24 avril dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Alexandre Poulin à la voirie, Mme Marilou Malouin à l'information touristique et M. Samuel Turcotte au poste à mi-temps à l'information touristique selon les conditions entendues avec chacun d'eux.

**Point 18. Résolution # 15-06-084**

Achat de barils et seaux pour la sécurité incendie au camping – L'Accommodeur Malouin inc.

ATTENDU QUE l'ensemble des équipements nécessaires pour le camping du Château est en place;

ATTENDU QUE des barils et des seaux doivent être mis en place pour la sécurité incendie de chacun des emplacements disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'acheter six (6) barils de trente (30) galons et six seaux de cinq (5) galons à L'Accommodeur Malouin Inc. pour la somme de 659.88 \$ plus le transport et les taxes applicables.

**Point 19. Résolution # 15-06-085**

Couverture de l'île d'Anticosti par le réseau cellulaire

ATTENDU QU'il n'y a aucune couverture cellulaire sur l'île d'Anticosti;

ATTENDU QUE nous vivons dans un milieu isolé et vaste;

ATTENDU QUE l'ensemble des utilisateurs de l'île d'Anticosti désire ardemment ce service;

ATTENDU QUE la sécurité, l'efficacité du travail ainsi que le développement économique seront grandement améliorés;

ATTENDU QUE l'absence de bonne communication crée des inquiétudes chez les utilisateurs du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de demander à Telus de mettre en œuvre un plan qui permettra de desservir l'île d'Anticosti par une bonne couverture cellulaire.

**Point 20.**

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Une (1) personne est présente.

Début de la période de question : 19 h 49

- La demande pour un téléphone à sens unique à l'aérogare avance-t-elle?
- Qui est le relationniste ici, la directrice générale, le maire et?
- Par qui le chemin Martin-Zédé a-t-il été barré avec des chaînes?

Fin de la période de question : 19 h 58

**Point 21. Résolution # 15-06-086**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 59.

*Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.*

Jean-François Boudreault  
Maire

Véronique Rodgers  
Secrétaire-trésorière